

2. L'éducation au développement durable

Au niveau institutionnel, tant à l'international qu'au fédéral, il n'y a pas une définition officielle de l'éducation au développement durable (EDD) qui ferait office de référence comme c'est le cas pour le développement durable et le renvoi systématique au rapport Brundtland.

Néanmoins, de nombreuses citations émanant de responsables onusiens et concernant le rôle, les objectifs ou les finalités de l'EDD se retrouvent fréquemment dans les rapports publiés par les Nations Unies. Ils constituent des références internationales sur lesquelles les différents pays membres peuvent s'appuyer. D'ailleurs, la Stratégie wallonne de développement durable s'y réfère directement.

Nous passerons en revue quelques définitions institutionnelles pour ensuite, découvrir celles présentes à travers la littérature scientifique.

2.1. Le point de vue institutionnel

Avant de nous intéresser au contexte institutionnel de l'EDD en Fédération Wallonie-Bruxelles, penchons-nous d'abord sur le discours des Nations Unies.

2.1.1. Au niveau international : discours des Nations Unies

À défaut d'une définition officielle de l'EDD reconnue internationalement, nous proposons une citation d'Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, dont les propos nous apparaissent comme étant assez fidèles au champ lexical de l'EDD présent dans le discours officiel des acteurs-trices des Nations Unies.

« Un changement fondamental s'impose dans la façon dont nous pensons le rôle de l'éducation dans le développement mondial, parce que celle-ci exerce un impact considérable sur le bien-être des individus et la prospérité de nos sociétés... Aujourd'hui, plus que jamais, l'éducation doit se montrer à la hauteur des défis et des aspirations du 21^e siècle et porte la responsabilité d'encourager les bonnes valeurs et les bonnes compétences pour une croissance durable et inclusive et pour une cohabitation pacifique de tous. »

(Irina Bokova In Unesco 2017a, p.7)

Certains éléments de cet extrait nous apparaissent comme faisant partie des caractéristiques récurrentes du discours officiel des Nations Unies concernant l'éducation au développement durable.

Ainsi, le fait de présenter tel ou tel programme de développement durable comme quelque chose de novateur par rapport aux programmes précédents est une pratique récurrente. Ici, l'idée novatrice apportée par les objectifs du développement durable (ODD) est notamment cette prise de conscience de l'importance du rôle de l'éducation dans le développement et cette volonté de vouloir s'attaquer aux causes du mal développement en tentant de transformer nos mentalités. La nouveauté réside aussi dans la nouvelle façon d'approcher l'éducation au sein des ODD à savoir de manière systémique, à travers l'ensemble des ODD.

D'autres éléments du discours présents dans cet extrait reviennent aussi fréquemment dans la littérature onusienne tels que :

- l'affirmation du modèle de développement durable dans sa dimension universelle ;
- l'usage de l'impératif exprimé par le biais de certains termes ou expressions telles que s'impose, « doit se montrer à la hauteur », etc ;
- un climat d'urgence justifiant l'usage de l'impératif et l'importance d'agir aujourd'hui pour aujourd'hui et pour demain ;
- un discours normatif à travers la recherche des « bonnes » pratiques et des « bonnes » valeurs ;
- l'insistance sur l'importance d'une justice sociale : éducation inclusive et la paix dans le monde ;
- la finalité de l'éducation présentée à travers la recherche de l'équilibre entre les préoccupations de justice sociale, de limites environnementales et de prospérité économique par le biais par exemple de telle expression ; « *Croissance durable et inclusive* ». À cela, s'ajoute souvent une référence à la paix dans le monde.

La finalité de l'éducation en vue du développement durable

La finalité de l'EDD rejoint la finalité du DD à savoir la recherche de l'équilibre des trois sphères sociale, environnementale et économique. Cela revient à présenter l'EDD comme un projet politique dont la finalité est la promotion de la vision du développement durable. L'éducation apparaît alors importante non pas pour ce qu'elle est, mais pour son utilité, car elle représente le passage obligé pour arriver au développement durable.

À côté de cette vision utilitariste de l'éducation participant à réduire celle-ci, d'autres discours d'avantage critiques sont aussi présentés sous la forme d'en tête de chapitre ou d'introduction de rapports onusiens sur l'EDD.

Ainsi, nous pouvons aussi lire que :

« L'éducation pour le développement durable consiste à intégrer dans l'enseignement et l'apprentissage les thèmes clés du développement durable, comme le changement climatique, la prévention des risques naturels, la biodiversité, la réduction de la pauvreté ou la consommation durable. Elle implique l'adoption de méthodes participatives pédagogiques visant à motiver et autonomiser les apprenants, pour qu'ils modifient leurs comportements et deviennent les acteurs du développement durable. C'est pourquoi l'éducation pour le développement durable favorise l'acquisition de compétences permettant aux apprenants de développer leur esprit critique, d'imaginer des scénarios prospectifs et de prendre des décisions communes ».

(DNUEDD 2005)

Les deux extraits ci-dessus illustrent bien la diversité des discours onusiens où l'on peut retrouver sous l'EDD des points de vue, voire des pratiques de nature diamétralement opposées. C'est le cas par exemple de l'insistance récurrente concernant le changement de comportement en vue de l'adoption des « bonnes pratiques » prédéfinies et en parallèle un vif encouragement à développer l'esprit critique et débattre des valeurs.

L'éducation à travers les objectifs du développement durable

L'Unesco est l'institution au sein des Nations Unies en charge du *programme d'action global de l'EDD*. Ce programme fait suite à la *Décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable (DEDD)*, également prise en charge par l'Unesco et s'étendant de 2004 - 2014.

Ces agendas sont directement issus des programmes pour le développement durable conclus par les Nations Unies. La ligne directrice est toujours celle du développement durable tel que présenté dans le rapport Brundtland.

Programme d'action global de l'EDD, petite analyse

Le programme d'action global de l'EDD assure le suivi éducatif des 17 objectifs du développement durable¹⁰ (ODD) adopté en 2015 pour l'horizon 2030.

Les matières relatives à l'éducation au sein des ODD se retrouvent à travers l'ODD 4 mais aussi de manière transversale¹¹ à travers différentes cibles et indicateurs des ODD 1, 3, 5, 8, 12, 13 et 16. (Unesco Institute for Statistics 2016).

Cette dimension transversale de l'EDD est aussi présente à travers les ODD par le biais de la valorisation des compétences qui, par nature, font appel à des savoirs, savoir-être et savoir-faire transdisciplinaires.

À un niveau macro, la dimension transversale de l'éducation se retrouve aussi via l'approche institutionnelle globale promue : *« Il faudrait que les écoles et les universités se perçoivent comme des lieux d'apprentissage et d'expérience [...] Pour que l'EDD soit plus efficace, c'est l'établissement d'enseignement dans son ensemble qu'il faut transformer. Cette approche globale vise à intégrer le développement durable dans tous les aspects du fonctionnement de l'établissement. Il s'agit de repenser le programme d'études, les activités de campus, la culture organisationnelle, la participation des élèves et étudiants, le leadership et la gestion, les relations communautaires et la recherche. »* (Unesco 2017a).

L'objectif de développement durable 4

« Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». **ODD 4**

Cette façon de présenter l'éducation se démarque de l'agenda précédent - *Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)* - par le fait, notamment, que l'éducation s'adresse à « tous ». Auparavant, les OMD visaient surtout les pays en développement. Aussi, ce « tous » ne concerne pas seulement les enfants et l'enseignement officiel mais tous les lieux d'éducation permanente.

En présentant l'éducation en vue du développement durable comme s'adressant aussi aux pays occidentaux, le programme des ODD réaffirme sa dimension universelle.

Si la proposition des ODD et de l'EDD est universelle, le suivi et l'évaluation via des indicateurs prédéfinis diffèrent en fonction de quatre niveaux : mondial, régional, national et thématique. *« Chacun [de ces quatre niveaux] visant un objectif différent, un public différent et comprenant un nombre d'indicateurs qui varient en conséquence »* (Unesco Institute for Statistics 2016). Il y a donc derrière cette vision universaliste, le souci de pouvoir adapter la proposition aux différents contextes sociaux.

Concernant l'évaluation, notons que les ODD par rapport aux OMD insistent davantage sur les données chiffrées permettant d'assurer le suivi des cibles relatives à l'éducation. Cette réaffirmation d'une tendance déjà présente témoigne d'une intensification de l'approche technique axée sur les résultats. En effet, sur les 10 cibles de l'ODD 4, plus de la moitié portent sur les résultats d'apprentissage. Il s'agit donc d'un tournant au niveau des pratiques évaluatives de l'éducation au sein des programmes de développement durable dont les conséquences seront à observer.

¹⁰ Le programme de développement durable des Nations Unies, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016, s'étale jusqu'en 2030 sous la forme de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) souvent énoncés sous leur appellation anglophone à savoir « the 17 Sustainable Development Goals » (SDGs). La présentation de ces différents ODD se trouve en annexe.

¹¹ Un tableau reprenant ces différentes cibles se trouve en annexe 4.

Trois objectifs d'apprentissage¹² sont associés à l'objectif 4. Ils concernent les aspects cognitifs, socio-émotionnels et comportementaux.

Notons que contrairement à l'éducation relative à l'environnement, l'intelligence sensorielle n'est pas sollicitée ni même proposée en tant que porte d'entrée pédagogique.

Pour assurer le suivi et rendre compte de l'objectif de développement durable relatif à l'éducation (ODD 4) mais aussi des volets éducatifs des autres ODD, un rapport mondial sur le suivi de l'éducation (Unesco 2017b) a été mis en place, de façon indépendante, mais sous l'égide de l'Unesco en 2016. Il rappelle les fondements et l'histoire de l'EDD et décline l'ODD 4 en indicateurs et objectifs d'apprentissage, découpés selon les grands piliers du DD : environnement, personnes, prospérité, économique, paix, partenariats...

La cible 7 de l'objectif de développement durable 4

La seule cible de l'ODD 4 mentionnant explicitement l'éducation au développement durable est la 7 :

« D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable »

Notons que l'objectif explicité, à travers cette cible, est de promouvoir le développement durable et non de se questionner à son propos. Aussi, la cible ne cite pas l'éducation à l'environnement. Cependant, un des indicateurs de cette cible mentionne tout de même l'environnement, mais uniquement dans son approche positiviste : « *maîtrise des connaissances de la science environnementale et de la géoscience* ».

Si l'éducation à l'environnement n'apparaît pas dans la cible, la citoyenneté mondiale est, par contre, clairement mentionnée. Il faut savoir qu'au sein des ODD, l'éducation à la citoyenneté mondiale est comprise comme étant complémentaire à l'EDD.

2.1.2. En Wallonie et à Bruxelles

En Wallonie, l'EDD est explicitement et succinctement intégrée à la 2^e *Stratégie wallonne de Développement durable* (2016), dans les actions transversales (point 4.4.3) : « La promotion des changements de comportements que chaque citoyen devrait adopter nécessite une sensibilisation et un apprentissage qui commencent dès le plus jeune âge et se poursuivent tout au long du parcours de vie privée et professionnelle ». L'EDD n'y est pas précisément définie. Les actions envisagées visent à :

- promouvoir les projets et initiatives en EDD, ce compris à la citoyenneté mondiale ;
- réaliser un cadastre des outils d'EDD soutenus par la Wallonie, repris sur un site web ;
- élaborer un outil pratique (guide, check-list) permettant de construire une activité d'EDD ;
- mettre en place un processus transparent de validation des activités d'EDD ;
- promouvoir la mise sur pied d'entreprises socialement - responsables au sein des écoles secondaires, supérieures et des universités.

¹² En annexe 5, un tableau, issu de la littérature des Nations Unies, reprend avec plus de détails ces Trois objectifs d'apprentissage

Il est également précisé que « *les actions en matière d'EDD viendront compléter la future Stratégie wallonne en ErE* » (construite avec les associations d'ErE en 2016, mais qui n'a pas été adoptée par le gouvernement wallon).

ErE-DD

Pour comprendre la place de l'EDD en Fédération Wallonie - Bruxelles, il convient de s'intéresser à l'évolution de l'Éducation relative à l'Environnement (ErE). Historiquement, au cours des dernières décennies, l'ErE a progressivement élargi ses champs d'étude et d'action, en Wallonie et à Bruxelles. D'une transmission « naturaliste » dans les années 50-60, on voit apparaître dans les années 70-80 une prise en compte des enjeux environnementaux plus globaux, dans un souci de protection de l'environnement. À partir des années 90, de plus en plus d'activités d'ErE mettent l'accent sur la complexité et l'approche systémique, sur la multiplicité des acteurs impliqués, avec ses dimensions environnementales, mais aussi sociales, économiques. La palette des stratégies pédagogiques s'enrichit, l'ErE se déploie et compte aujourd'hui près de trois cents organisations qui font de près ou de loin de l'éducation et de la formation en environnement en Wallonie et à Bruxelles. C'est également dans les années 90 que le DD va émerger. Chez nous, à défaut d'être spécifiquement institutionnalisée, l'EDD va s'appuyer sur ce secteur de l'ErE très actif. On va alors retrouver de plus en plus, au niveau institutionnel et politique, l'acronyme ErE DD, pour « Éducation relative à l'Environnement et au Développement durable »¹³. Cette ErE DD rassemblerait sous un même vocable à la fois les acteurs·trices s'identifiant à l'éducation à l'environnement, à l'éducation à la nature et à l'EDD.

En 2003, un Accord de Coopération en ErE a été signé entre la Région wallonne (qui a l'environnement pour compétence) et la Fédération Wallonie Bruxelles (responsable en matière d'éducation) pour développer et promouvoir l'ErE en Wallonie. En 2011, il sera officiellement élargi à Bruxelles Environnement (en réalité déjà associée depuis 2007) et deviendra « *Accord de coopération en ErE DD* ». Pour autant, il s'agit bien toujours de discuter de la politique d'ErE (dans son sens global) et ne se retrouvent autour de la table que des représentant·e·s des associations d'ErE et des administrations et cabinets de l'environnement et de l'éducation. L'administration du DD n'en fait pas partie.

Dans le même sens, à l'initiative des ministres de l'Environnement et de l'Éducation, et appuyées par l'Accord de Coopération en ErE-DD, des *Assises de l'ErE-DD* à l'école ont été organisées en 2010.

Elles visaient notamment à :

- préciser des stratégies d'ErE-DD ;
- jeter les bases pour une meilleure coordination et des collaborations entre les différents niveaux de pouvoir et d'intervention ;
- déboucher sur des engagements concrets ;
- mettre en place un outil de suivi et d'évaluation.

Elles étaient organisées par le Réseau IDée, réseau des associations d'éducation relative à l'environnement (regroupant les approches nature, environnement et DD) et se sont construites autour d'aller-retour entre équipes éducatives et représentants institutionnels liés à l'environnement et au monde scolaire. Elles s'adressaient principalement aux acteurs·trices de l'école et de l'ErE. Les autres secteurs éducatifs concourant à l'EDD (comme l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, la promotion de la santé, l'éducation à la paix, à la citoyenneté...) n'étaient pas associés.

Suite à ces Assises, le Service général de l'Inspection (SGI) de la Fédération Wallonie-Bruxelles a réalisé en 2013 un document collectif intitulé [« L'ErE DD dans le système éducatif en FWB »](#).

¹³ Dans le Plan d'Environnement pour le DD, adopté en 1995 par le gouvernement wallon, le chapitre éducation ne fait en réalité référence qu'à l'ErE, vue dans son approche des enjeux environnementaux globaux.

[Quelques portes d'entrée dans les référentiels interréseaux](#) ». Ici aussi, il s'agit d'Éducation relative à l'Environnement et non d'EDD. Un environnement vu dans toutes ses dimensions, telles qu'identifiées par Lucie Sauvé : *« environnement-nature, environnement-ressource, environnement- problème, environnement système, environnement-milieu de vie, environnement-biosphère, environnement-projet communautaire. Le Développement durable apparaît comme une dimension de l'environnement-ressource »*.

Ce travail du SGI les a aussi poussé à prendre position par rapport la place de l'EDD : *« En accord avec ces réflexions, le groupe de travail a choisi de fonder son travail sur le concept d'Environnement plutôt que sur celui de Développement durable, et de privilégier l'Éducation relative à l'Environnement plutôt que l'Éducation au Développement durable. Cette approche n'est toutefois pas partagée par tous les experts. »*

L'un des inspecteurs du SGI précise que ce référentiel de compétences propres à l'ErE dépasse largement le cadre de la « nature » en s'inspirant, notamment, de l'exemple de l'enseignement de l'EDD en suisse. Il constate néanmoins une faible intégration de l'ErE-DD dans les référentiels et programmes disciplinaires : *« il n'y a pas de réelle stratégie collective... L'enseignant-e à la liberté d'intégrer l'ErE-DD sans pour autant être vraiment soutenu, même s'il est stimulé par des appels à projets. Le Pacte pour un enseignement d'excellence veut mettre l'accent sur les activités interdisciplinaires, cela pourrait alors ouvrir un espace pour l'ErE-DD, même si actuellement, il s'agit plus de lutter contre l'échec scolaire que de promouvoir l'ErE-DD. »*.

Manque de partenariats entre les différents secteurs des « éducations à... »

Il n'existe pas, en Fédération Wallonie-Bruxelles, d'espace reconnu de dialogue et d'échanges entre les différents champs socio-éducatifs pouvant concourir à l'EDD (ErE, Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, promotion de la santé, éducation à la citoyenneté, à la paix, éducation populaire, etc). Au niveau scolaire, la priorité est mise aujourd'hui sur l'éducation à la citoyenneté. Néanmoins, de véritables collaborations se sont déjà développées ponctuellement autour de projets concrets. Au niveau fédératif, le Réseau IDée a par exemple coorganisé un processus de « regards croisés » avec le secteur de l'éducation au développement (2004-2005), deux colloques intersectoriels sur les changements de comportements (2006) et sur le changement social (2012), ou encore des journées de Rencontres « environnement - social - santé » (2012). En l'absence de cadre institutionnel soutenant (notamment financièrement) ce type de démarches, et au vu de la précarisation croissante des associations de tous secteurs, le temps et les moyens manquent pour mener dans le long terme ce type de collaborations que d'aucun·e·s appellent pourtant de leurs vœux.

En définitive, le cadre institutionnel en Fédération Wallonie-Bruxelles est donc davantage imprégné de l'ErE que de l'EDD. Même si, ces dernières années, quelques organisations non gouvernementales (ONG) actives en Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) ont davantage investi le champ de l'EDD en Belgique francophone, celle-ci reste fortement liée à l'évolution du secteur de l'Éducation relative à l'Environnement.